

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 MARS 2021

A 20H30

<u>Présents</u>: Mesdames Mélanie CHATELLAIN, Hélène DIEVART, Laure ROUSSEL-MAJOR.

Messieurs Daniel ABET, Gauthier DELARUE, Romaric HESDIN, Romuald RABACHE.

<u>Absents excusés</u>: Bastien DELAPLACE ayant donné pouvoir à Gauthier DELARUE et Catherine DUMINY ayant donné pouvoir à Romuald RABACHE.

Absents: Anne-Claire DEGOUY et Emeric HEURTAUT

Secrétaire de séance : Romuald RABACHE

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Recrutement d'un agent aux espaces verts

Monsieur le Maire propose de prendre un agent aux espaces verts sous contrat de service en mission temporaire par le Centre de Gestion du 1^{er} avril au 31 octobre 2021, 4 heures par jour du lundi au jeudi.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité se déclare favorable au recrutement d'un agent en mission temporaire du 1^{er} avril au 31 octobre 2021 et donne autorisation au maire de signer tous les documents relatifs à cet emploi.

2. Demande de participation financière pour les enfants scolarisés à l'école Saint Martin.

Monsieur le maire donne lecture du courrier du Chef d'Etablissement de l'école Saint Martin qui sollicite les communes dont les enfants sont scolarisés dans leur établissement pour un coût moyen fixé par le Conseil Départemental de 1477.77 € pour 9 élèves.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité se déclare contre le financement des élèves scolarisés en dehors du RPI.

3. Demande de subventions pour les travaux suivants :

- Changement des alarmes de la mairie et du local technique :

Sté Quartz : 1 282.51 € TTC pour le local technique et 1 397 € TTC pour la mairie.



- Extension du local technique : Création d'une dalle béton + couverture

Les couvreurs de Molliens : 13 000 € TTC pour la dalle béton et 6 600 € TTC pour la couverture.

Nous attendons encore d'autres devis afin de demander des subventions auprès du Département et de l'Etat dans le cadre de la relance à l'investissement 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à faire les demandes de subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental et à signer tous documents relatifs à ces travaux.

4. Achat d'un défibrillateur

Après étude des devis proposés, le conseil municipal à l'unanimité donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le devis de France DAE pour l'achat d'un défibrillateur semi-automatique à 1374 € TTC

5. Pylône télécom

L'implantation du pylône aura bien lieu entre Guignemicourt et Pissy sur une parcelle appartenant à Mr Dumeige de Clairy-Saulchoix.

6. Nouvelles du RPI

Mr Hesdin, Mr Rabache et Mme Roussel-Major ont assistés à la dernière réunion du 16 février 2021 à Boyelles :

Le SMSOA a sollicité une rencontre des maires, représentants les 7 villages du regroupement, avec l'inspecteur de l'académie, pour envisager l'ouverture d'une nouvelle classe à Clairy-Saulchoix, pour la rentrée prochaine.

Après accord des maires sur le principe, le projet est à présent entre les mains du rectorat.

7. Arrêté de circulation aux véhicules de plus de 7.5 tonnes pour les commune de Clairy-Saulchoix et Ferrières.

Monsieur le maire a demandé aux maires des communes de Clairy et Ferrières de prendre un arrêté pour limiter la circulation des poids lourds et de le matérialiser par des panneaux afin que les camions de plus de 7.5 tonnes ne traversent plus les villages.



Questions Diverses

- Nous avons évoqué le remplacement des ampoules des candélabres en sodium par des leds et le dossier sera étudié par la FDE (notre maitre d'ouvrage).
- La prochaine réunion pour la réalisation du budget aura lieu dès réception du compte de gestion par la trésorerie d'Amiens.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h45.

LE MAIRE

Daniel ABET

Signatures

Mélanie CHATELLAIN

Bastien DELAPLACE

Anne-Claire DEGOUY

Gauthier DELARUE

Hélène DIEVART

Emeric HEURTAUT

Catherine DUMIGNY

Romaric HESDIN

Laure ROUSSEL-MAJOR

Romuald RABACHE

